



# Aéro club Marcel Dassault Voltige

## Note

### CONSIGNES CONCERNANT LES VOLS DE PATROUILLE

<b>Pilotes</b>	Pilote autorisé par le club (instructeur) ou un instructeur à bord.
<b>Avions</b>	Une patrouille ne comporte que des avions appartenant à l'AMDV. À partir de trois avions, il y a un instructeur, au moins, parmi les pilotes.
<b>Pax</b>	Pour emporter un passager en patrouille, le pilote doit détenir une autorisation de voltige positive avancée Dassault voltige ou avoir l'autorisation d'un instructeur.
<b>Briefing</b>	Un briefing complet sera systématiquement effectué, détaillant les différents exercices à réaliser, les changements de leaders etc... Un pilote par avion sera présent au briefing.